

Réseau des Doyens des Facultés des Sciences Juridiques Economiques et Sociales et Facultés d'Economie et de Gestion et Facultés des Sciences Juridiques et Politiques

Tronc Commun National : Droit Privé

2 ^{ème} année	S4	Droit des sociétés (5)	Organisation judiciaire (5)	Droit foncier (5)	Contentieux administratifs (4)	Droit de l'homme et libertés publiques (4)	Criminologie (4)	Langue étrangère (3)
	S3	Droit de la famille (5)	Droit social (5)	Droit pénal spécial (5)	Finances publiques (4)	Action administrative (4)	Responsabilité civile (4)	Langue étrangère (3)
1 ^{ère} Année	S2	Théorie générale des obligations (5)	Droit commercial fondamental (5)	Droit pénal général (5)	Introduction aux relations internationales (4)	Introduction au droit administratif et organisation administrative (4)	Droit des transactions électroniques (4)	Compétence numérique et IA (3)
	S1	Introduction à l'étude de droit (5)	Introduction au droit musulman (4)	Introduction à la sociologie de droit (5)	Théorie générale du droit constitutionnel (5)	Introduction à la science politique (4)	Introduction à l'économie et à la gestion (4)	Méthodologie du travail universitaire (3)

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Introduction à l'étude du Droit			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	01			
Nature du module	disciplinaire			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Permettre à l'étudiant d'acquérir les notions fondamentales du droit
- Appréhender les spécificités des normes et des institutions

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	50		
Pourcentage %	100%		

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

- I. Les Normes
 - Normes nationales et normes internationales
 - Les particularités de la norme juridique
 - La hiérarchie des normes
 - L'application des normes dans le temps et dans l'espace
- II. Les Institutions
 - Les Institutions internationales
 - Les Institutions nationales
- III. Les **d**roits
 - Distinctions des **d**roits
 - Les Droits **s**ubjectifs
- IV. La réalisation du **d**roit
 - La preuve du droit
 - L'exécution du droit

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Théorie générale du droit constitutionnel			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	01			
Nature du module	disciplinaire			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Permettre à l'étudiant d'acquérir les notions fondamentales de droit constitutionnel
- Appréhender le fonctionnement juridico-institutionnel de l'État et ses éléments constitutifs
- Acquérir les règles qui régissent l'élaboration et la révision des constitutions

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	50		
Pourcentage %	100%		

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

- I. Définition de l'État
- II. Les éléments constitutifs de l'État et ses fondements juridiques
- III. Les formes de l'État
- IV. Les fonctions et les mécanismes juridiques de l'État
- V. La constitution de l'État : conception et établissement
- VI. La constitution et les règles constitutionnelles
- VII. Révision de la constitution

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Introduction au droit musulman			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	01			
Nature du module	disciplinaire			
Nombre de crédits	4			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Appréhender le concept du droit musulman, ses branches, ses règles, ...
- Permettre aux étudiants de connaître les sources de la règle du droit musulman (le coran, La sounna, le consensus des oulémas, l'analogie, Istihssan, Istishab, Coutume, le fiqh,...)
- Assimiler les spécificités du droit musulman par rapport aux autres branches de droit

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUMEHoraire

■ VOLUMEHoraire DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUMEHoraire PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME Horaire	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

^(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUMEHoraire PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME Horaire	50		
Pourcentage %	100%		

^(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITÉS DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITÉS PRATIQUES,).

- I. Définition de la règle du droit musulman
- II. Éléments de la règle du droit musulman
- III. Caractéristiques des règles du droit musulman
- IV. Source de la règle du droit musulman
- V. Jurisprudence et doctrine musulmanes
- VI. Les principaux rites musulmans
- VII. Statuts personnels et relations patrimoniales
- VIII. Infractions et sanctions en droit musulman
- IX. Les règles internationales en droit musulman

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Introduction à la sociologie du droit			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	01			
Nature du module	disciplinaire			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

--

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS (Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres. COMPETENCES A ACQUERIR (Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)
--

4. VOLUME HORAIRE

■ **VOLUME HORAIRE DU MODULE**

50

○ **REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION**

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ **REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT**

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	50		
Pourcentage %	100%		

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

- X. Définition de la règle du droit musulman
- XI. Éléments de la règle du droit musulman
- XII. Caractéristiques des règles du droit musulman
- XIII. Source de la règle du droit musulman
- XIV. Jurisprudence et doctrine musulmanes
- XV. Les principaux rites musulmans
- XVI. Statuts personnels et relations patrimoniales
- XVII. Infractions et sanctions en droit musulman
- XVIII. Les règles internationales en droit musulman

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

3. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

4. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Introduction à la science politique			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	01			
Nature du module	disciplinaire			
Nombre de crédits	4			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Permettre à l'étudiant de connaître le cadre conceptuel de la science politique
- Maîtriser les notions fondamentales de la science politique : État, pouvoir politique, démocratie,...

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	50		
Pourcentage %	100%		

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

- I. Cadre conceptuel et théorique de la science politique
- II. Champ couvert par la science politique
- III. Le pouvoir politique
- IV. L'État et les institutions politiques
- V. La démocratie
- VI. L'action politique

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

--

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Introduction à l'économie et à la gestion			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	01			
Nature du module	disciplinaire			
Nombre de crédits	4			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Permettre à l'étudiant à se familiariser avec les fondamentaux de la science économique et de la gestion
- Saisir les outils d'analyse macro et microéconomique
- Appréhender le rôle de l'entreprise dans l'économie

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.)

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUMEHoraire

■ VOLUMEHoraire DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUMEHoraire PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME Horaire	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUMEHoraire PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance(**)	Par alternance
VOLUME Horaire	50		
Pourcentage %	100%		

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,):

Introduction aux sciences économiques

- I. Nature de l'activité économique
- II. Objet de la science économique
- III. Écoles de la pensée économique
- IV. Analyse macro et microéconomique

Introduction aux sciences de gestion

- I. Fondamentaux de la théorie du management des organisations
- II. Définition et typologie de l'entreprise
- III. Environnement de l'entreprise
- IV. Notions fondamentales des outils de gestion

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Théorie générale des obligations			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	02			
Nature du module	disciplinaire			
Nombre de crédits	05			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Connaître la nature de l'obligation et ses sources volontaires
- Appréhender la catégorisation de contrat
- Connaître les principes juridiques qui régissent les contrats et l'acte unilatéral

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUMEHoraire

■ VOLUMEHoraire DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME Horaire PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME Horaire	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME Horaire PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance(**)	Par alternance
VOLUME Horaire	50		
Pourcentage %	100%		

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITÉS DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITÉS PRATIQUES,).

Chapitre préliminaire
 I. Définition de l'obligation
 II. Distinction entre le droit personnel et le droit réel
 III. Les théories en matière de classification de l'obligation
 Chapitre II : Le contrat
 Chapitre III : L'acte unilatéral

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

--

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Droit commercial fondamental			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	02			
Nature du module	disciplinaire			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUME HORAIRE

▪ **VOLUMEHoraire du module**

50

○ **REPARTITION DU VOLUME Horaire par activité d'enseignement et d'évaluation**

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME Horaire	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ **REPARTITION DU VOLUME Horaire par mode d'enseignement**

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance(**)	Par alternance
VOLUME Horaire	50		
Pourcentage %	100%		

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITÉS DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITÉS PRATIQUES,).

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Droit pénal général			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	02			
Nature du module	disciplinaire			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Permettre à l'étudiant d'appréhender la notion de crime et ses éléments constitutifs
- Aider l'étudiant à connaître les différentes écoles philosophiques du droit pénal
- Appréhender les principes généraux qui régissent la responsabilité pénale et le régime de la peine

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	50		
Pourcentage %	100%		

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

Chapitre préliminaire : Définition du droit pénal, évolution du droit pénal marocain, ...
 Chapitre I : Les éléments constitutifs de l'infraction (élément matériel et élément moral)
 Chapitre II : La classification des infractions du droit pénal
 Chapitre III : La responsabilité pénale
 Chapitre IV : Le régime général de la peine et son régime

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Introduction aux relations internationales			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	02			
Nature du module	disciplinaire			
Nombre de crédits	4			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Appréhender les relations internationales en tant que phénomène social et en tant que champ disciplinaire
- Saisir le rôle de la théorie dans l'explication des phénomènes internationaux et de la dynamique des relations internationales
- Analyser le rôle des acteurs internationaux étatiques et non-étatiques dans la vie internationale

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUMEHoraire

■ VOLUMEHoraire DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUMEHoraire PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME Horaire	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUMEHoraire PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME Horaire	50		
Pourcentage %	100%		

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITÉS DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITÉS PRATIQUES,).

- I. Délimitation conceptuelle des relations internationales en tant que phénomène social et **en** tant que champ disciplinaire
- II. La théorie dans le domaine des relations internationales
- III. Les acteurs internationaux : acteurs étatiques et acteurs non étatiques
- IV. L'évolution du système international
- V. La vie internationale : conflit et coopération

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Introduction au droit administratif et organisation administrative			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	02			
Nature du module	disciplinaire			
Nombre de crédits	04			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Permettre à l'étudiant d'appréhender les principes qui régissent le droit administratif
- Saisir le cadre juridique de l'administration publique
- Appréhender les spécificités de l'organisation administrative centrale et décentralisée

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	50		
Pourcentage %	100%		

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

Elément 1 : Introduction au droit administratif

- I. Délimitation des notions de droit administratif et d'administration
- II. Spécificités du droit administratif et ses sources
- III. Rapports du droit administratif avec les autres branches du droit

Elément 2 : Organisation administrative

- I. L'organisation administrative centrale au Maroc
- II. L'organisation administrative décentralisée au Maroc
- III. La charte de la décentralisation administrative

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

14. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	Droit des transactions électroniques			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	02			
Nature du module	disciplinaire			
Nombre de crédits	04			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

15. OBJECTIFS DU MODULE

--

16. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS
(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres).

COMPETENCES A ACQUERIR
(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

17. **VOLUME HORAIRE**

■ **VOLUME HORAIRE DU MODULE**

50

○ **REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION**

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ **REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT**

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	50		
Pourcentage %	100%		

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

18. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,).

19. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

20. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

21. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

22. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

23. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

24. EVALUATION DU MODULE

3. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

4. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

25. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

26. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Droit de la famille			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	03			
Nature du module	disciplinaire			
Nombre de crédits	05			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Aider l'étudiant à saisir le rôle de la doctrine et de la jurisprudence dans le domaine du droit de la famille
- Appréhender les axes fondamentaux du droit de la famille relatifs au pacte conjugal et sa dissolution

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	50		
Pourcentage %	100%		

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

I. Le concept de droit de la famille et sa relation avec le statut personnel

II. Doctrine et jurisprudence dans le domaine du droit de la famille

III. Le mariage

- Éléments - Conditions - Types
- Tutelle dans le mariage
- Le mariage mixte et ses problèmes juridiques et pratiques
- Effets du contrat de mariage

IV. La dissolution du pacte conjugal

- Décès et disparition
- Le divorce, ses types et ses procédures
- Effets de la dissolution du mariage

DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

6. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

7. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

9. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

10. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

11. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

12. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

--

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Droit social			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	03			
Nature du module	disciplinaire			
Nombre de crédits	05			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Aider l'étudiant à saisir les spécificités du droit du travail et ses fonctions sociales
- Étudier les relations individuelles et collectives du travail
- Appréhender les modes de règlements des différends dans le monde du travail

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUMEHoraire

■ VOLUMEHoraire du module

50

○ REPARTITION DU VOLUMEHoraire PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME Horaire	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUMEHoraire PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance(**)	Par alternance
VOLUME Horaire	50		
Pourcentage %	100%		

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITÉS DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITÉS PRATIQUES,).

- I. Les caractéristiques et les fonctions du droit du travail
- II. Les sources du droit du Travail
- III. Les relations individuelles du travail
- IV. Les relations collectives du travail

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

--

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Droit pénal spécial			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	03			
Nature du module	disciplinaire			
Nombre de crédits	05			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

--

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS (Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres. COMPETENCES A ACQUERIR (Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)
--

4. VOLUME HORAIRE

■ **VOLUME HORAIRE DU MODULE**

50

○ **REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION**

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ **REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT**

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	50		
Pourcentage %	100%		

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

--

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Finances publiques			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	03			
Nature du module	disciplinaire			
Nombre de crédits	05			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Acquérir les fondamentaux du droit budgétaire et du droit fiscal
- Connaître les principes régissant la loi organique relative à la loi de finance

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUMEHoraire

■ VOLUMEHoraire DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUMEHoraire PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME Horaire	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUMEHoraire PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME Horaire	50		
Pourcentage %	100%		

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITÉS DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITÉS PRATIQUES,).

Chapitre préliminaire : Définition de la finance publique ; relation entre la finance publique et les sciences humaines et juridiques, etc.
 Chapitre I : Le droit budgétaire (la loi de finance)
 Chapitre II : Le droit fiscal

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

--

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Action administrative			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	03			
Nature du module	disciplinaire			
Nombre de crédits	04			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Permettre aux étudiants d'appréhender le concept d'action administrative
- Approfondir les connaissances acquises par rapport à la décision administrative, le contrat administratif et le service public

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUMEHoraire

■ VOLUMEHoraire DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUMEHoraire PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME Horaire	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

^(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUMEHoraire PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME Horaire	50		
Pourcentage %	100%		

^(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

- I. Le concept de l'action administrative
- II. Les moyens juridiques de l'action administrative
- III. La décision administrative
- IV. Le contrat administratif
- V. Le service public

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

14. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Responsabilité civile			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	03			
Nature du module	disciplinaire			
Nombre de crédits	04			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

15. OBJECTIFS DU MODULE

--

16. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.)

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

17. VOLUME HORAIRE

■ **VOLUME HORAIRE DU MODULE**

50

○ **REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION**

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ **REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT**

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance(**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	50		
Pourcentage %	100%		

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

18. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITÉS DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITÉS PRATIQUES,).

19. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

20. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

21. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

22. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

23. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

24. EVALUATION DU MODULE

3. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

4. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

25. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

26. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

--

14. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Droit des sociétés			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	Semestre 4			
Nature du module	Disciplinaire			
Nombre de crédits				
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance (*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

15. OBJECTIFS DU MODULE

Permettre aux étudiants d'avoir des connaissances dans les axes suivants :

- Droit des sociétés, ses caractéristiques, types de sociétés

16. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- Avoir des connaissances sur les principes généraux **du** droit des sociétés
- La personnalité morale de la société
- La qualité de commerçant, ses conditions et ses effets

17. VOLUME HORAIRE

▪ **VOLUME HORAIRE DU MODULE**

.....

○ **REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION**

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE					
Pourcentage %					

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ **REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT**

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE			
Pourcentage %			

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

18. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

Chapitre 1 : contrat de société (éléments généraux du contrat, consentement, capacité, objet, cause)

Conditions spéciales aux sociétés commerciales (pluralité des associés, capital, *affectio societatis*, écriture, publicité, dépôt et publication.

Nullité des sociétés, personnalité morale et ses effets.

Chapitre 2 : sociétés de capitaux et sociétés de personnes

Société anonyme, ses caractéristiques et ses spécificités, société de fait, relation entre les actionnaires et les tiers,

Gestion des sociétés anonymes, organes des sociétés anonymes, conseil d'administration, conseil de contrôle, assemblée générale, commissaire aux comptes

Société à responsabilité limitée, gestion et direction de la SARL, organes de la SARL

Société en nom collectif, constitution, gestion et responsabilité.

19. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

20. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

21. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

22. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

23. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

24. EVALUATION DU MODULE

3. MODES D'EVALUATION

☐ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☐ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

4. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

25. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

26. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Organisation judiciaire			
Département d'attache du module	Filière droit public			
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	Semestre 4			
Nature du module	Disciplinaire			
Nombre de crédits				
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance (*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Permettre aux étudiants d'avoir des connaissances dans les axes suivants :

- Organisation judiciaire
- Types de juridictions / tribunaux
- Déroulement des audiences

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

-

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE					
Pourcentage %					

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE			
Pourcentage %			

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

Chap 1 : Evolution historique de l'organisation judiciaire au Maroc

- Réforme judiciaire 1974
- Réforme 1993-1997 (procédure écrite, collégialité, tribunaux administratifs, assistance d'avocat obligatoire sauf quelques exceptions, tribunaux de commerce,
- Réforme 2002-2008 (procédure orale, juge unique devant les tribunaux de 1^{ère} instance, nouvelle loi régissant profession d'avocat, loi de l'arbitrage et de médiation

Chap 2 : principes généraux de l'organisation judiciaire

- I- Indépendance du pouvoir judiciaire
- II- Unicité des juridictions
- III- Juridictions spéciales
- IV- Égalité devant la justice
- V- Gratuité de la justice
- VI- Assistance judiciaire
- VII- Droits des justiciables
- VIII- Impartialité du juge

Chap3 : composition des juridictions

- I- Les juridictions ordinaires et spéciales
- II- Inspection et contrôle judiciaire des juridictions

Chap4 : compétences des juridictions

- I- Tribunaux de 1^{ère} instances
- II- Cours d'appel
- III- Tribunaux de commerce et cours d'appel de commerce
- IV- Tribunaux administratifs et cours administratifs d'appel

Chap 5 : compétence de cour de cassation

- I- Pourvoi en cassation
- II- Compétence de la cour de cassation dans certaines demandes spéciales
- III- Compétence de la cour de cassation de statuer sur des demandes et recours à l'encontre de ses arrêts
- IV- Compétence de la chambre administrative de la cour de cassation

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

5. MODES D'EVALUATION

☐ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☐ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

6. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Droit foncier			
Département d'attache du module	Filière droit public			
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	Semestre 4			
Nature du module	Disciplinaire			
Nombre de crédits				
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance (*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Permettre aux étudiants d'avoir des connaissances dans les axes suivants :

- 1- L'immatriculation foncière
- 2- Procédures spéciales en matière foncière
- 3- L'immatriculation foncière électronique
- 4- Publicité des droits réels immobiliers affectant les immeubles immatriculés et leur inscription sur le livre foncier.

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

- Théorie des obligations et des contrats, droit commercial, responsabilité civile, organisation judiciaire, droit des sociétés, droits réels, procédure civile

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- Avoir des connaissances sur l'immatriculation foncière
- Savoir comment procéder aux inscriptions et publicité des droits réels affectant les immeubles immatriculés ainsi que ceux ayant un caractère électronique.

4. VOLUMEHoraire

■ VOLUME Horaire DU MODULE

.....

○ REPARTITION DU VOLUME Horaire PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME Horaire					
Pourcentage %					

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME Horaire PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME Horaire			
Pourcentage %			

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

- Régime personnel et réel de l'immatriculation foncière
- Principes gouvernant l'immatriculation foncière au Maroc
- Procédure normale ou ordinaire d'immatriculation foncière (administrative – les oppositions – étape judiciaire)
- Procédures spéciales, conservation collective, délimitation administrative, les inscriptions et les radiations des droits inscrits
- Régime de l'immatriculation foncière électronique, réquisitions électroniques, titres foncier électroniques, registres électronique

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

7. MODES D'EVALUATION

☐ **EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE**

☐ **CONTROLES CONTINUS :**

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

8. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

12. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Contentieux administratif			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	04			
Nature du module	Disciplinaire			
Nombre de crédits	04			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou gles module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Aider à comprendre la notion de contentieux administratif et financier
- Se familiariser avec les procédures de recours devant les juridictions administratives

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUMEHoraire

■ VOLUMEHoraire DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME Horaire PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME Horaire	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME Horaire PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME Horaire	50		
Pourcentage %	100%		

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITÉS DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITÉS PRATIQUES,).

- I. Notion de contentieux administratif
- II. Les juridictions administratives
- III. Les procédures devant la juridiction administrative et les voies de recours
- IV. Fondement de la responsabilité administrative
- V. Éléments de la responsabilité administrative

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Droits de l'Homme et libertés publiques			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	04			
Nature du module	Disciplinaire			
Nombre de crédits	04			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Aider l'étudiant à appréhender les fondements historiques et philosophiques des droits de l'Homme
- Permettre l'acquisition du référentiel international en matière de droits de l'Homme
- Se familiariser avec le système juridique des libertés publiques au Maroc

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	50		
Pourcentage %	100%		

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

Droits de l'Homme :

- I. Cadre théorique, historique et philosophique des Droits de l'Homme
- II. Fondements conceptuels et structure contemporaine des Droits de l'Homme
- III. Sources et Générations des Droits de l'Homme
- IV. Protection internationale, Stratégies et Instruments d'application des Droits de l'Homme
- V. Droits de l'Homme et Droit international Humain
- VI. Globalisation et responsabilité de la coopération transnationale pour les Droits de l'Homme

Libertés publiques au Maroc :

- I. Cadre conceptuel et historique des libertés publiques
- II. Le Régime juridique des libertés publiques et les rôles du constituant et du législateur
- III. Libertés publiques et Juge constitutionnel
- IV. Garanties judiciaires, administratives et constitutionnelles des Libertés publiques

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

2. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	Criminologie			
Département d'attache du module				
Nom et Prénom du Coordonnateur :				
Semestre de programmation du module	04			
Nature du module	Disciplinaire			
Nombre de crédits	04			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)				
Langue(s) d'enseignement	Français			
Mode d'enseignement :	☐ Présentiel	☐ A distance(*)	☐ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☐ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☐ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

--

3. LES PREREQUIS AINSI QUE LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS (Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.) COMPETENCES A ACQUERIR (Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	30	16			4
Pourcentage %	60%	32%			8%

(*) Il faut différencier entre travaux pratiques et activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance(**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	50		
Pourcentage %	100%		

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITÉS DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITÉS PRATIQUES,).

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA MÉTHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PÉDAGOGIQUES PRÉVUS, ...

- Cours magistral
- Étude de cas dans le cadre des TD
- Pédagogie interactive
- ...

7. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

--

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

--

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

--

11. EVALUATION DU MODULE

3. MODES D'EVALUATION

☒ EXAMEN FINAL DE FIN DE SEMESTRE

☒ CONTROLES CONTINUS :

- (Préciser leur nature : tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports...)

4. NOTE DU MODULE

(PRÉCISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note finale est constituée de la note des contrôles continus (40%) et de l'examen final (60%). La note du module est évaluée sur 20.

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module						
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS